



Couleurs : maillot bleu, short rouge  
Association N° 0493004864 - Affiliation FFF 548 899  
Etablissement d'activités physiques et sportives N° 04900ET0150  
Agrément ministériel Jeunesse et des Sports : 49 S 831

Site web : [olympiquesaumur.fr](http://olympiquesaumur.fr)

## **FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

**Année 2021-2022**

Nom: ..... Prénom: .....  
Adresse: .....  
CP: / \_\_\_\_\_ / Ville: .....  
Date de naissance : / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /  
N° Tél: ..... Port.: .....  
E-mail: ..... @ .....  
Établissement scolaire: ..... Classe Année 2021-2022: .....  
Allergies: ..... Asthme: Oui - Non

### **RESPONSABLES LEGAUX**

Nom: .....	Nom: .....
Prénom : .....	Prénom .....
Profession: .....	Profession: .....
N° Tél : .....	N° Tél: .....
E-mail : .....	E-mail : .....

### **AUTORISATION**

Je soussigné(e), Mr - Mme - Mlle ....., représentant(e)  
légal(e), agissant en qualité de, .....  
N° sécurité sociale : .....

- Autorise mon enfant à participer aux rencontres et entraînements du club pour la saison 2021-2022.
- Autorise un autre parent à conduire mon fils, ma fille sur les lieux d'une rencontre dans le respect des règles de sécurité du code de la route.
- Autorise l'éducateur responsable de son équipe à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident.
- Reconnaît avoir pris connaissance du Règlement Intérieur et s'engage à le respecter et à le faire respecter par mon enfant (voir annexe 1).
- Autorise que mon enfant ou moi-même figure sur les photographies ou supports vidéo effectués par le club dans le cadre de ses activités, le district Maine et Loire, la ligue Atlantique ou la fédération française de football. Ces documents pourront figurer sur les supports d'information et de communication du club (site internet, journaux, affiches, panneaux..).

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature avec mention « Lu et approuvé »



Couleurs : maillot bleu, short rouge  
Association N° 0493004864 - Affiliation FFF 548 899  
Etablissement d'activités physiques et sportives N° 04900ET0150  
Agrément ministériel Jeunesse et des Sports : 49 S 831

Site web : [olympiquesaumur.fr](http://olympiquesaumur.fr)

**Taille textile (saison 2020-2021) : (Pour information)**

**Taille textile (nouvelle saison 2021-2022) :**

- Idem saison 2020-2021  
 Plus une taille pour la nouvelle saison (voir tableau ci-dessous)

Taille chaussettes :

REF NIKE		AGE			TAILLE		
XS	BOY	6	à	8	116	à	128
S	BOY	8	à	10	128	à	137
M	BOY	10	à	12	137	à	147
L	BOY	12	à	13	147	à	158
XL	BOY	13	à	15	158	à	170
S	MEN				170	à	178
M	MEN				178	à	183
L	MEN				183	à	188
XL	MEN				188	à	192

**Informations complémentaires :**

- Si vous êtes parents de joueurs, souhaitez-vous prendre une carte de dirigeant pour la saison 2021-2022?  
 OUI                       NON
- Si vous êtes ou souhaitez être dirigeant, souhaitez-vous intégrer une commission du club ?  
 OUI                         NON
- Souhaitez-vous aider lors des différentes manifestations du club ?  
 OUI                         NON



Couleurs : maillot bleu, short rouge  
Association N° 0493004864 - Affiliation FFF 548 899  
Etablissement d'activités physiques et sportives N° 04900ET0150  
Agrément ministériel Jeunesse et des Sports : 49 S 831

Site web : [olympiquesaumur.fr](http://olympiquesaumur.fr)

## (Annexe 1)

### Règlement intérieur du club house

Le club house a été réalisé par la ville de Saumur. Nous en sommes locataire. C'est tout d'abord un lieu de convivialité, de rassemblement et de rencontre pour l'ensemble des membres de l'Olympique de Saumur.

Selon le décret N°2006-1386, il est interdit de fumer, y compris la cigarette électronique.

Il est strictement interdit de rentrer dans le club house avec tous types de chaussures à crampons.

La présence des chiens est strictement interdite dans l'enceinte du terrain d'Honneur des Rives du Thouet ainsi que dans le club house pour une question de réglementation et d'hygiène.

Le maintien en bon état des locaux et des équipements est placé sous la responsabilité de chacun. Toute dégradation commise engagera la responsabilité de leurs auteurs.

Le club décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels de toute nature laissés dans cette enceinte.

Chaque équipe est sous la responsabilité de son éducateur. En cas de dysfonctionnement, des explications seront demandées à l'éducateur concerné. Je compte sur vous toutes et vous tous pour respecter ce lieu ainsi que les personnes présentes.

Les heures d'ouvertures seront le :

-mercredi de 10h30 à 22h30 (voir 23h30 si soirées ligue des champions ou autres)

-vendredi de 19h à 23h (et plus si matchs loisirs)

-samedi de 8h30\* à 21h (et 23h00 pour les matchs de l'équipe N3)

-dimanche de 8h à 20h

\*horaires en fonction du premier match

Nota : Les heures d'ouvertures du week-end se feront en fonction de la programmation des matchs du matin et/ou de l'après-midi.

Pour les ouvertures du club house le mercredi et le vendredi soir, les paiements se feront uniquement par carte bancaire.

Lors des matchs à domicile pour toutes les catégories de U6 à U19 (filles et garçons) ainsi que pour les matchs seniors du samedi ou du dimanche, nous sollicitons dès à présent la présence de deux parents/accompagnateurs ou joueurs/dirigeants nécessaire pour la tenue du bar, la préparation des sandwiches/goûters après match et l'état de propreté du club house.

Ce lieu de vie tant attendu, à chacun de nous de le faire vivre dans le respect pour améliorer la cohésion de notre club.

Amitiés sportives

Le Président

Stéphane MONTANIER